Image not found or type unknown

garde d'enfant par le père

Par **ced98**, le **27/06/2012** à **05:44**

Bonjour,

Je suis un père de 36ans (pas marié), je vis en Nouvelle Calédonie, mon amie m'a quitté il y a de cela 10 mois (patie vivre à 300km) et j'ai gardé mon fils de 3ans et demi depuis ce temps avec moi. Je lui ai emmené mon fils de temps en temps le week end et depuis qu'il va à l'école (février 2012), je lui emmène pour les vacances scolaires. Le problème qui se pose, c'est qu'aujourd'hui elle le réclame de plus en plus quite à lui faire manquer l'école. Ceci déstabilise mon fils et elle me harcele régulièrement pour le garder, me fait des reproches insensés et me menace même de ne pas me le rendre lorsque je lui emmène. j'essais d'apporter le plus de stabilité possible à mon fil (même nounou, école, maison, horaires...), mais je sais qu'elle a autant de droit sur lui que moi et je ne veux pas lui empêcher de le voir (je sais qu'il a besoin de voir sa maman). Cette femme est instable, et je ne supporte plus les conflits hebdomadaires, que me conseillez-vous de faire? Si je me lance dans une procédure, ai-je des chances de récupérer la garde de mon fils?

Merci pour vos réponses,
Ced

Par **didierventuraa**, le **17/07/2012** à **21:42**

tu n as aucune inquietude c est elle qui est partie et ta laisser la garde il serais tres difficile de changer que si elle decide de ce rapprocher du domicile

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés